

COMMUNE DE CHAUMONT SUR LOIRE
Département de Loir et Cher

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2017

Lors de sa séance du conseil municipal du 16 janvier 2016, il a été procédé à l'installation de Monsieur Serge CHANCEL, suivant de liste de la liste « Liste d'Union Démocratique », dûment convoqué, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre POTDEVIN, démissionnaire à compter du 15 décembre 2017.

Le procès-verbal est affiché en Mairie et transmis en Préfecture de Loir-et-Cher.
Un nouveau tableau du conseil municipal est affiché.

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2016.
 - L'attribution du marché relatif aux travaux d'aménagement de la Place de la Mairie, suivant la proposition de la commission d'ouverture de plis :

| | | |
|-----------------------------|-------------------------|-----------------|
| - Lot 1 VRD / ESPACES VERTS | BSTP pour un montant de | 335 978.00 € HT |
| - Lot 2 ECLAIRAGE PUBLIC | INEO pour un montant de | 18 509.00 € HT |
| - | TOTAL | 354 487.00 € HT |

 - D'apporter son soutien aux vignerons de l'AOC « Touraine-Mesland » et souhaite que l'image et le territoire de Chaumont sur Loire y soient associés.
 - D'autoriser le Maire à signer la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme avec AGGLOPOLYS pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction sans excéder 4 années. Le prix de ce service s'élève à 5017.84 € par an. Ce montant est ainsi calculé :
45.67 (nombre moyen des dossiers d'urbanisme des 3 dernières années) x 105.27 (tarif agglompolys fixé suivant la dépense totale du service/nombre total des ADS 150 000/1424.91 = 105.27).
 - De rester vigilant quant à la question relative au classement de site. Le préfet a donné une réponse sur la matérialisation des flèches jaunes en zone NA. : elles n'impacteraient pas les projets aux abords du Château sous réserve que l'aspect architectural et environnemental soient respectés. La commune d'Onzain a reçu une réponse favorable à ses demandes.
 - D'émettre un avis défavorable au projet d'extension du Domaine Régional consistant à prendre le Potager (Local technique, local de rangement de l'Ecole, terrain de foot) à la Commune pour y implanter de nouvelles installations. Le projet d'extension du Domaine peut se faire dans leur propriété : terrains en friches du « Gouloup » et réhabilitation de la Ferme de Quesneau.
 -
- La séance est levée à 21 h 45

Travaux Route de Montrichard : Le SIAEP RILLY CHAUMONT déplace les canalisations du domaine privé vers le domaine public

Deuxième point de tri : il serait nécessaire sur les hauts de Chaumont. L'emplacement est à déterminer en évitant une zone trop isolée pour limiter les dépôts sauvages. Concernant les conteneurs enterrés prévus sur Chaumont, AGGLOPOLYS, faute d'emplacement, les a accordés à une autre commune.

Collecte Ordures Ménagères : elle aura lieu chaque vendredi, pour l'ensemble de la commune à compter du 6 février 2017.

« Extrait Conforme au Registre des Délibérations »
Fait à Chaumont sur Loire, le 19 janvier 2017
Le Maire, JP LEFEBVRE